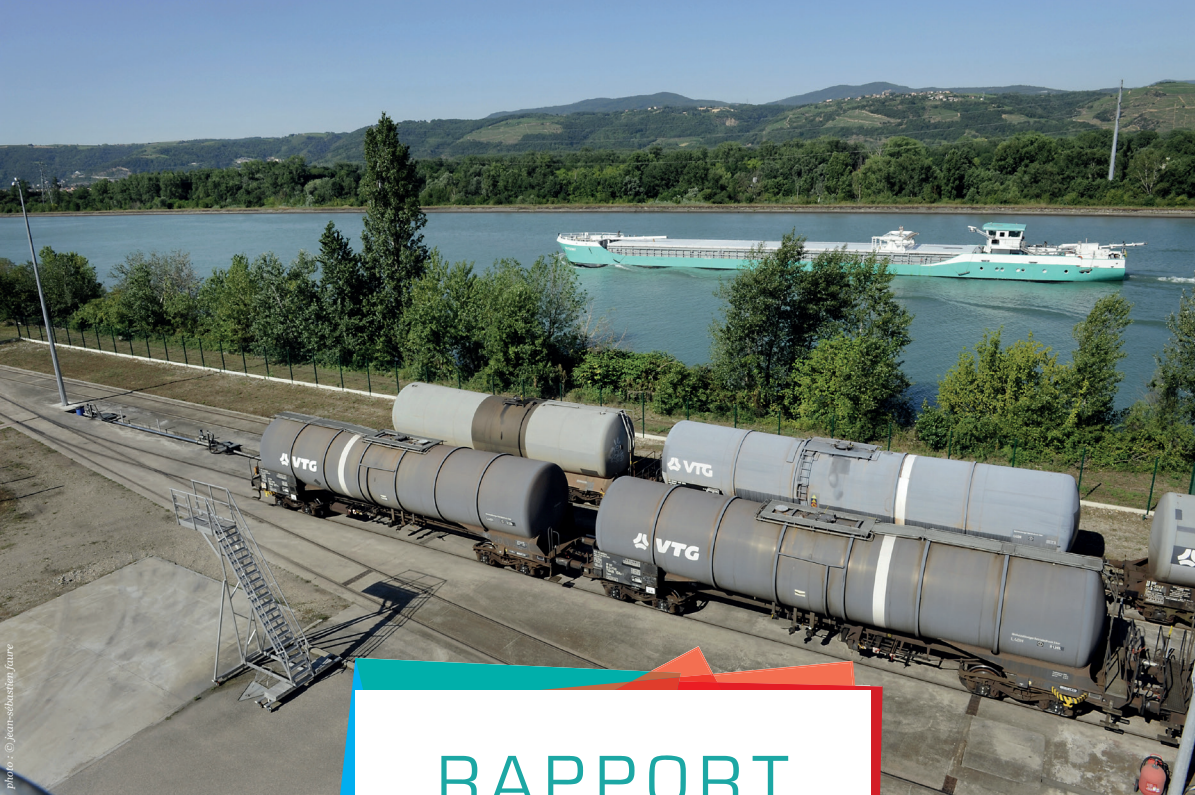


Photo : © Jean-Baptiste Faure



# RAPPORT D'ACTIVITE 2019



**INSPIRA**

ESPACE INDUSTRIEL  
RESPONSABLE ET MULTIMODAL



Créé par :



Développé avec :



En partenariat avec :



Membre de :



- ▶ L'édito ..... p 4
- ▶ Le syndicat mixte,  
une organisation opérationnelle ... p 5
- ▶ Le budget 2019 ..... p 7
- ▶ Les temps forts de 2019 ..... p 8
- ▶ Les actions de 2019 ..... p 10
- ▶ La promotion du site ..... p 22
- ▶ Les entreprises ..... p 26

# SOMMAIRE

# ÉDITO

« INSPIRA - Espace industriel responsable et multimodal » est confirmée par l'attention portée par les acteurs socio-économiques et les réalisations concrètes en faveur de la transition industrielle et environnementale.

La fin de l'année 2018 a vu l'aboutissement de plusieurs années de travail rigoureux de bureaux d'études, de notre aménageur et de l'ensemble des équipes, mobilisés pour faire aboutir un dossier complexe. En décembre 2018, le Préfet a pris les arrêtés permettant à INSPIRA de se réaliser.

Quelle industrie de demain ? Quelle place de l'environnement ? Quels emplois ? Le Syndicat Mixte a mobilisé l'ensemble des acteurs socio-économiques pour consolider les fondamentaux et les valeurs d'INSPIRA et ainsi mettre à jour la Charte. INSPIRA est un espace industriel répondant aux enjeux de développement durable liant performance économique et l'exemplarité sociale et environnementale.

Le dépôt d'un recours portant sur l'annulation de deux arrêtés préfectoraux a suspendu les investissements et contraint au refus de plusieurs projets ancrés dans le développement durable.

INSPIRA maintient son attractivité auprès d'investisseurs et la réalisation d'une première voie de desserte interne au printemps permet d'engager la commercialisation. En parallèle, le projet multimodal fleuve-rail porté par un opérateur privé a bouclé ses phases administratives en 2019. Le parcours de vie de l'entreprise sur le territoire conduit le Syndicat Mixte à développer une offre de services de plus en plus étoffée.

Participant à l'identité d'INSPIRA, l'économie circulaire a conduit à l'accueil d'investisseurs français et étrangers dans ce domaine nouveau. L'illustration concrète avec l'inauguration de l'entreprise Valorsol ou les travaux importants de l'entreprise Trédi

confirment la dynamique économique d'INSPIRA.

L'aménagement d'INSPIRA passe par une modification du paysage et par de nouveaux espaces favorables à la biodiversité : renaturation de la Sanne, accueil de mares favorables aux amphibiens, nichoirs, arbres protégés pour leur mise en senescence favorable à l'accueil d'hiboux, limitation de l'éclairage public, etc.

L'année 2019 a concrétisé les engagements du Syndicat Mixte avec un partenariat opérationnel avec ATMO Auvergne-Rhône-Alpes en charge du suivi de la qualité de l'air.

Le Syndicat Mixte poursuivra en 2020 ses nombreux engagements concrets en matière de transition environnementale et industrielle et devra les faire connaître auprès de tous.

**Jean-Pierre BARBIER,**  
Président d'INSPIRA  
Président du Département de l'Isère



*Crédit@Meaghan Major*

# LE SYNDICAT MIXTE

## UNE ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Créé par arrêté préfectoral du 3 mars 2009, le Syndicat Mixte est compétent pour les études, la réalisation, l'aménagement, la promotion, la commercialisation et la gestion de la zone industrialo-portuaire de Salaise-Sablons dénommée INSPIRA, Espace industriel responsable et multimodal.

### Le rôle du Comité Syndical

Le Comité Syndical est composé de 24 membres :

- ▶ 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- ▶ 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant le Département de l'Isère
- ▶ 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.



Les élus se réunissent une fois par trimestre environ et règlent, par délibérations, les affaires de la compétence du Syndicat mixte notamment le débat d'orientation budgétaire et l'analyse des comptes budgétaires en début d'année.

Il s'est réuni 3 fois en 2019 et a délibéré sur 58 propositions.

### Le rôle du Bureau

Le Comité Syndical élit parmi ses membres un Bureau dans les conditions prévues à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Bureau comprend 3 membres : un Président, un Vice-président et un Trésorier. Le Bureau est chargé de préparer les décisions du Comité Syndical.

Au 1er janvier 2019, la fusion entre la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais et le Territoire de Beaurepaire a formé un nouvel établissement public de coopération intercommunale : la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône. De ce fait, une nouvelle élection du Bureau a eu lieu le 23 mars 2019 dans les conditions règlementaires et statutaires :

**Jean-Pierre BARBIER,**  
Président  
Président du  
Département de l'Isère



**Yannick NEUDER,**  
Vice-Président  
Vice-Président Région  
Auvergne-Rhône-Alpes  
à l'enseignement  
supérieur,  
à la recherche et à  
l'innovation

**Francis CHARVET,**  
Trésorier,  
Président de la  
Communauté de  
Communes Entre  
Bièvre et Rhône



## Le rôle du Comité de Suivi

Il se réunit 5 fois en 2019 et permet une revue de projet technique régulière avec l'ensemble des parties prenantes au projet. Ce comité est systématiquement précédé la même demi-journée d'un échange technique entre les 4 collectivités visant à préparer les Bureaux et Comités syndicaux.

Les Comités de suivi réunissent :

- ▶ Le Syndicat Mixte,
- ▶ La Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- ▶ Le Département de l'Isère,
- ▶ La Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône,
- ▶ Isère Aménagement,
- ▶ La Compagnie Nationale du Rhône,
- ▶ La Mairie de Salaise,
- ▶ La Mairie de Sablons,
- ▶ La CCI Nord Isère,
- ▶ La DDT Isère.

## L'équipe du Syndicat Mixte

Au quotidien, c'est une équipe technique composée de 6 agents dédiés au bon fonctionnement, au développement et à la performance environnementale de l'espace INSPIRA.

L'équipe se répartit de la manière suivante :

- ▶ Marianne AUDOUARD - Finances et gestion (80%)
- ▶ Sandrine CHAMPIN – Technique et environnement (jusqu'au 11/10/19)
- ▶ Vincent DAÖN – Direction (50%)
- ▶ Jessica MEUTER – Administratif et communication
- ▶ Manon PEREZ – Alternante en BTS Support d'Action Managériale (depuis le 01/09/19)
- ▶ Lucie SAVOYE (80% - jusqu'au 15/08/19) et Pierre-Adrien BREUIL (à partir du 18/11/19) – Développement économique

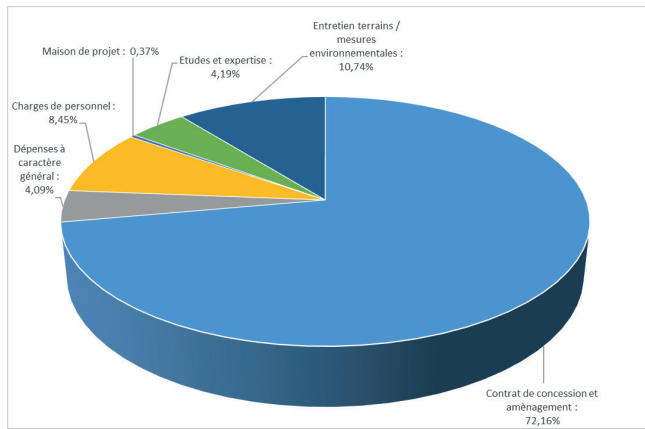


# BUDGET 2019

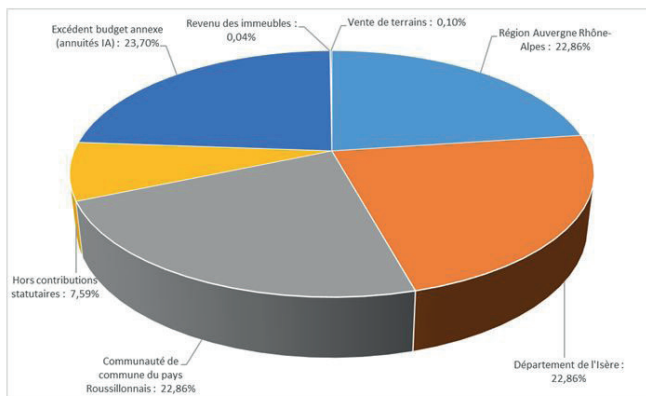
Budget 2019 : 3 Millions d'euros

(hors opérations d'ordre, reports et affectation de résultats)

## Dépenses 2019 :



## Recettes 2019 :



### Détail des recettes hors contributions statutaires :

- ▶ Compagnie Nationale du Rhône 4,54 %
- ▶ Reversement TFB communale 2,14 %
- ▶ Etat 0,01 %
- ▶ Remboursement / charges de personnel et mise à disposition 0,67 %
- ▶ FCTVA 0,09 %
- ▶ CDC 0,14 %

# LES TEMPS FORTS

• **14 mars 2019** :

Élection du nouveau Bureau.

• **11 avril 2019** :

Audit interne aux côtés de l'association PALME.



• **Avril 2019**

Début des travaux de la desserte nord d'INSPIRA.



• **16 mai 2019**

Atelier sur la mise à jour de la Charte INSPIRA.

• **4 juillet 2019** :

Assemblée Générale de l'association INSPIRA Entreprises.

• **17 septembre 2019** :

Signature de la convention entre INSPIRA et Atmo AURA sur le suivi de la qualité de l'air et des odeurs sur INSPIRA.



• **9 juillet 2019** :

Renouvellement de la certification ISO 14001.



# DE L'ANNÉE 2019

• 21 mai 2019 :

Inauguration du site  
VALORSOL à Sablons.



• 26 juin 2019 :

Signature du protocole  
d'engagement  
« Territoires d'Industrie  
Vienne Condrieu ».

• 3 octobre 2019 :

Approbation de la  
nouvelle Charte INSPIRA.



• 2 décembre 2019 :

Mise en service du  
parking mutualisé.



• 8 novembre 2019 :

Rencontre avec  
PALME Québec.

# LES ACTIONS DE 2019

Déployer les synergies  
industrielles

Développer  
la multimodalité  
Aménager le site  
durablement

# Déployer les synergies industrielles

## Trédi Salaise fait peau neuve en investissant près de 30 millions d'euros

L'été 2019 voit l'aboutissement d'une étude conduite dès 2016 ayant pour objet un renouvellement conséquent de l'Unité 2 du site Trédi Salaise, spécialisé dans le traitement thermique et la valorisation des déchets industriels.

Les travaux de l'Unité 2, destinée au traitement des déchets chlorés et soufrés, ont englobé :

- Le remplacement des équipements de combustion (four et post combustion) et de traitement des gaz de combustion (filtre à poussières et tour de lavage des gaz),

- Le développement d'une filière sécurisée existante pour élargir le spectre d'acceptation des déchets.

Les travaux de démolition ont nécessité l'arrêt de l'installation d'environ 2 mois. Ce renouvellement, nécessaire à fiabiliser l'unité et à améliorer les performances environnementales de la production, représente un montant de 10 millions d'euros d'investissement inscrits dans un programme plus large puisque Trédi Salaise investira un montant de près de 30 millions d'euros entre 2019 et 2021.



Travaux sur l'Unité 2 de Trédi Salaise

## Des déchets professionnels valorisés à Sablons



*Vue d'ensemble sur la nouvelle déchetterie professionnelle Valorsol Environnement*

La déchetterie professionnelle Valorsol Environnement est inaugurée à Sablons le 21 mai. Filiale du Groupe Cheval et du Groupe Delmonico Dorel, cette déchetterie collecte et valorise des déchets du BTP, de l'Industrie et du Commerce, tels que : bois, plâtres, cartons, fenêtres, PVC, DIB, polystyrènes, végétaux et élagages, mais aussi gravats, enrobés, bétons,...

## INSPIRA Entreprises : une ambition partagée

Créée en 2015, l'association INSPIRA Entreprises compte 17 entreprises adhérentes. L'année 2019 a réuni ses membres à deux reprises.

La réunion du 4 avril a été l'occasion de présenter les directeurs de sites nouvellement nommés chez Trédi et Eurofloat.

Le Président de l'association, Jean DUDOUIT, a présenté les projets en cours sur INSPIRA. Lors du Conseil d'Administration du 4 juillet 2019, Jean DUDOUIT a cédé sa place de Président d'INSPIRA Entreprises à Gilles TESTARD, Directeur de l'entreprise THOR.



## L'outil « Be Circle » parmi les 60 initiatives exemplaires et innovantes

Dans le cadre du Réseau ECLAIRA et avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le CIRIDD a lancé un appel à candidature pour répertorier les 60 initiatives d'économie circulaire dans la région. L'outil « Be Circle », plateforme web dédiée à l'accompagnement des synergies industrielles, figure dans ce recueil paru en Décembre. Le Syndicat Mixte est à l'origine de « Be Circle », qui s'est finalisé en janvier 2020.



## Signature du protocole d'engagement « Territoires d'Industrie Vienne Condrieu »

Le protocole du « Territoires d'Industrie Vienne Condrieu », regroupant cinq intercommunalités dont la CCEBER, est signé par les partenaires du dispositif. « Territoires d'Industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires initiés par l'Etat. Les « Territoires d'Industrie » bénéficient d'accompagnements et de soutiens spécifiques de la part de l'Etat, de la Région et des opérateurs nationaux (banque des territoires, BPI, business France...). Plusieurs actions en faveur de l'industrie sont portées par INSPIRA ou bénéficieront aux industriels d'INSPIRA.

### Plusieurs porteurs de projet accompagnés ou prospects rencontrés confirment l'attractivité d'INSPIRA :

- ▶ 1 projet en cours sur le domaine public fluvial disposant de l'agrément du comité de validation,
- ▶ 4 projets en cours sur le secteur Nord d'INSPIRA, dont 3 disposent de l'agrément du comité de validation,
- ▶ 11 nouveaux dossiers prospects et / ou porteurs de projets identifiés sur l'année.

Le Comité de sélection du 3 octobre a porté un regard constructif pour le développement de projets économiques.

L'ensemble de ces projets ne se concrétiseront pas tous. En effet, outre le processus de sélection d'INSPIRA, un certain nombre de ces projets sont encore en attente d'une confirmation propre à l'entreprise.

## ZOOM sur l'aménageur ISÈRE AMÉNAGEMENT :

### ► Les crapauds calamites ont déménagé !

Suite à la création de mares dans le bassin de la Fontanaise, une campagne de déplacements des crapauds situés sur l'emprise du terrain dédié au projet du Rhonaport a eu lieu entre mars et juillet 2019. Environ 4 km de filets de protection sont implantés autour de ce terrain afin de prévenir tout retour des crapauds. 330 individus adultes sont capturés et remis en liberté au niveau des mares du bassin de la Fontanaise. Les suivis permettent de constater une reproduction des crapauds dès cette première année au sein du bassin. Le Syndicat Mixte poursuivra le suivi de cette mesure environnementale au cours des prochaines années pour confirmer la réussite.



*Déploiement des filets de protection autour de la future implantation de Rhonaport.*

### ► Récolte de graines

Une campagne de récolte de graines sur les pelouses sèches s'est déroulée au début de l'été. L'objectif est d'utiliser ces semences pour restituer des terrains similaires sur les futurs espaces publics d'INSPIRA.

### ► Évacuation de déchets

INSPIRA met en place de nombreuses mesures de prévention contre les dépôts sauvages. Les dépôts historiques sur le secteur central et les terrains destinés à accueillir le projet du Rhonaport sont évacués cette année. 25 tonnes de déchets amiantés, 7 tonnes de pneus et 25 000 tonnes de déchets divers non dangereux sont traités. Les sols contaminés en raison de brulis sont décapés et évacués en filière spécialisée.

### ► Desserte routière INSPIRA Nord

Au 1er semestre 2019, une voie de desserte est réalisée au Nord d'INSPIRA. Un ouvrage d'art franchit les chenaux de protection des futures entreprises contre les inondations. Les talus sont consolidés avec des gabions, qui constituent des gîtes pour les reptiles. Une haie le long de l'entreprise HLOG est conservée pour la faune commune. Cet aménagement permet de décliner le concept d'éclairage passif des voiries par la mise en place de plots réfléchissants sur les bordures de voiries.



*Travaux réalisés sur le lot B*

### ► Finalisation des documents cadres de commercialisation

Les documents contractuels avec les entreprises finalisés au cours de cette année sont les suivants :

- Cahier des prescriptions et recommandations architecturales, urbanistiques, paysagères et environnementales : ce document précise les règles auxquelles sont soumises les futures implantations industrielles, notamment au regard des arrêtés préfectoraux.
- Cahier des livrables au cours de la démarche d'implantation : il précise les éléments à fournir à l'aménageur afin qu'il puisse s'assurer de la bonne prise en compte des prescriptions.
- Cahier de limites des prestations

techniques : il décline le partage des responsabilités entre l'aménageur et l'entreprise pour les travaux d'aménagement.

- Charte chantier vert : elle précise l'ensemble des obligations à respecter pour chaque entreprise de travaux intervenant sur INSPIRA. Elle a pour objectif de limiter les nuisances aux cours des différents chantiers.

- Cahier des obligations de suivi et de gestion : ce document indique les différentes obligations de l'entreprise qui s'implantent dans sa phase exploitation. Ces documents sont contractualisés lors de chaque vente ou location de terrain par l'aménageur ou la CNR.

### ► Poursuite des acquisitions foncières amiables

Les efforts en vue de maîtriser de façon amiable les terrains ont été poursuivis. Deux nouveaux terrains ont été acquis en 2019.

# Développer la multimodalité



## RHONAPORT : un projet d'implantation en conformité avec la Charte INSPIRA

Le projet envisagé par la société Rhonaport est la construction d'une plateforme de stockage multimodale sur le domaine public concédé à la CNR. Cette implantation répondrait à une demande d'un client industriel en construisant une station de transfert pour livrer dans la région les matières premières dont il a besoin.

Celles-ci arriveraient sur site par trains et par bateaux. Au départ du site, environ 400 trains et 100 bateaux par an seraient mobilisés. L'investissement est estimé à 20 millions d'euros pour une cinquantaine d'emplois.



*Esquisse du projet Rhonaport*



# Aménager le site durablement



## INSPIRA renouvelle sa certification ISO 14 001 !

Déjà certifié en 2016, un audit de suivi réalisé en juillet 2019 par la société BCS Certification reconfirme que le Syndicat Mixte respecte les exigences de la norme ISO 14001.

Au cœur des objectifs du Syndicat Mixte, la démarche traduit l'engagement d'intégrer les principes du développement durable dans la politique globale d'INSPIRA, impliquant l'aménagement, le développement et l'animation économique, la commercialisation et la gestion d'INSPIRA.

## Préserver les ressources naturelles

### • La renaturation du corridor écologique de la Sanne

Un schéma d'aménagement des sous bassins de la Sanne et du Dolon, englobant différents enjeux tels que le risque d'inondation et la préservation des milieux, est actuellement en cours de réflexion.

Les enjeux de cette étude estimée à 230 000 euros concernent :

- ▶ la restauration hydromorphologique
- ▶ la prévention des inondations
- ▶ l'amélioration des fonctionnalités de la trame bleue et verte

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval. Le Syndicat Mixte participe à cette étude à hauteur d'un montant de 13 000 euros.

### • Un parking éco-responsable

Ouvert en décembre 2019, le parking inter-entreprises situé au nord d'INSPIRA offre un confort de stationnement à ses usagers et a produit 408 131 kWh en 2019.

Grâce à ses 1 600 m<sup>2</sup> d'ombrières photovoltaïques, la production est équivalente à une consommation électrique de 163 habitants, chauffage compris.



Parking mutualisé Nord

## • Les indicateurs de la Maison de Projet

Bâtie en 2015 dans une ancienne péniche de transport de marchandises, la Maison de Projet accueille les bureaux de l'équipe du Syndicat Mixte et les services aux entreprises. Elle possède ses propres indicateurs.

**Ses indicateurs sont relevés annuellement et il est constaté une baisse notable de la consommation énergétique :**

- ▶ Moins 16 % de consommation électrique générale (utilisation moindre des pompes du bassin de la Maison de Projet) ;
- ▶ Moins 17 % de consommation d'eau (arrosages moins fréquents de la végétation, utilisation raisonnée de l'eau domestique) ;
- ▶ Moins 15 % de consommation de papiers (moins d'impressions, utilisation de feuilles de brouillons, dématérialisation) ;
- ▶ Moins 60 % de production de déchets non-dangereux (mise en place d'un compostage).



**Ces baisses reflètent un comportement plus responsable des usagers. Le taux de location des salles de réunions et des bureaux de passage de la Maison de Projet a par ailleurs augmenté de 14% entre 2018 et 2019.**

## Protéger la biodiversité

### • Lancement d'un plan de gestion sur INSPIRA

Afin de garantir l'évaluation et l'efficacité des engagements du Syndicat Mixte, un plan de gestion élaboré selon le guide technique de l'Agence Française pour la Biodiversité est en cours. Ce plan de gestion décrit les conditions de préservation de la biodiversité.

Ce plan de gestion est intégré au Système de Management Environnemental d'INSPIRA et une campagne d'information auprès des riverains sera lancée au 1er trimestre 2020.

### • Entretien des espaces verts du site et poursuite de l'activité agricole

Le Syndicat Mixte réalise des travaux d'entretien toute l'année :

- ▶ Gestion différenciée des espaces : un fauchage tardif est effectué à l'automne pour préserver la biodiversité du site.
- ▶ Ensemencement d'un hectare de terrains non exploités en prévention de la floraison d'espèces invasives telle que l'ambroisie.
- ▶ Contrats de prêts à usage avec les exploitations agricoles pour la maîtrise de l'activité.



## Contribuer à l'insertion professionnelle des habitants du territoire

- Une campagne de nettoyage renouvelée



*Campagne de ramassage de déchets réalisée par l'équipe d'Osez Services*

Le Syndicat Mixte a missionné l'entreprise d'insertion par l'économie Osez Services pour l'enlèvement des déchets.

Grâce à une équipe de 5 personnes, près de 60 m<sup>3</sup> de déchets ont été collectés sur cinq jours.

- Un partenariat éducatif dans la durée

Après avoir reçu des étudiants du lycée Agrotech à la Maison de Projet en janvier, INSPIRA réitère sa collaboration avec le Collège de l'Edit à Roussillon en participant à l'opération « Prêt(e) pour demain » le 15 février. L'objectif est d'organiser des rencontres entre les élèves et des professionnels par le biais de quatorze ateliers leur permettant de découvrir des métiers et des parcours.

Le Syndicat Mixte est également intervenu lors d'une conférence organisée par l'IPAG de Paris le 3 décembre dernier. Cette rencontre a pour objectif de faire converger les approches théoriques, économiques,

académiques et territoriales de l'économie circulaire.



*Intervention du Syndicat Mixte lors du forum « Prêt(e) pour demain » au Collège de l'Edit*

## Réduire l'impact des activités sur les milieux naturels et prévenir toute pollution

- 275 000 d'euros consacrés à l'état des lieux de la qualité de l'air et des odeurs

Le 17 septembre, le Syndicat Mixte a signé une convention avec ATMO Auvergne-Rhône-Alpes pour suivre la qualité de l'air et lancer la mise en place d'un observatoire odeurs.

C'est un montant de 275 000 € consacré par le Syndicat Mixte à ce sujet en 2019 et 2020.



Les premières mesures de l'état de la qualité de l'air débutent au cours du 4ème trimestre 2019, pour se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2020.

Elles sont installées en une quinzaine de points de mesures et scrutent différentes familles de composés chimiques, pouvant

être émis par les secteurs du transport, des activités industrielles ou tertiaires, et par le chauffage résidentiel.

Cet état initial servira de référence pour les futures implantations.

## Favoriser les modes de transport et de déplacements alternatifs

### • Inspira vers une transition énergétique

Dès 2015, le Syndicat Mixte a souhaité apporter son soutien aux industriels s'engageant dans une démarche d'utilisation d'hydrogène « vert ». Ainsi, labellisé « Territoire à hydrogène », le territoire a poursuivi ses échanges avec les industriels, la Région et EBER.

Ainsi, le Préfet de l'Isère, dans son arrêté d'autorisation, a retenu la proposition d'INSPIRA d'une station-service multi-énergies à destination des acteurs économiques et des acteurs publics afin de lancer la transition énergétique.

Cette démarche s'inscrit dans le programme « Zero Emission Valley » de la Région : il s'agit d'investissements en énergies renouvelables portés par les industriels du territoire et le lancement conjoint avec EBER d'un appel à projet pour une station multi-services décarbonée en proximité immédiate d'INSPIRA.

### • Plan de Déplacement Inter-Etablissements (PDIE)

Initié en 2017 entre le Syndicat Mixte, EBER et la CCI Nord Isère, le PDIE MOBIL'ID est un collectif d'établissements privés et publics travaillant sur l'amélioration de l'accessibilité et la promotion des transports alternatifs à la voiture individuelle. En 2019, plusieurs actions ont promu cette démarche :

► L'organisation d'un événement dans l'espace de restauration de la plateforme d'OSIRIS avec près de 120 salariés sensibilisés grâce à différents ateliers : smoothie bike, essai de vélos à assistance électrique...

► 11 établissements publics et privés ont participé au Challenge mobilité du 6 juin dont l'objectif est de promouvoir et sensibiliser les salariés aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

Un « Guide Mobilité » est également édité pour recenser l'ensemble des solutions de déplacements sur le territoire à destination des salariés.



Animation MOBIL'ID sur la plateforme OSIRIS

## Dialoguer avec le territoire

- Des ateliers collaboratifs pour la mise à jour de la Charte



Partage d'idées sur la mise à jour de la Charte d'INSPIRA

Elaborée en 2013 avec l'ensemble de ses acteurs socio-économiques, la Charte d'INSPIRA pose les valeurs stratégiques du site.

Le 16 mai, plusieurs ateliers ont mis à jour la Charte d'INSPIRA.

FRAPNA, Conservatoire des Espaces Naturels, Nature Vivante, CFDT, CGT, CNR, CCI Nord Isère, industriels d'INSPIRA Entreprises, Région, Département, Communauté de Communes... tous ont confirmé l'intérêt commun porté à INSPIRA et une ambition partagée avec conviction.

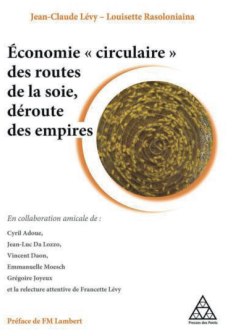
- Un projet d'implantation présenté aux acteurs socio-économiques

En application du processus de commercialisation, la Maison de Projet a accueilli le 14 mars dernier l'ensemble des acteurs d'INSPIRA pour présenter le projet d'implantation de Rhonaport. Au préalable, le projet est passé en comité de sélection le 26 janvier 2017. Puis, après deux années d'accompagnement à l'implantation, le 10 janvier 2019, le comité de validation a statué favorablement au projet.



Présentation du projet d'implantation GCA

- Le Syndicat Mixte participe à un ouvrage dédié à l'économie circulaire



Le nouvel ouvrage de Jean-Claude Levy, historien, géographe, journaliste, et Louissette Rasoloniaina, architecte et doctorante, intitulé « Economie «circulaire» des routes de la soie, dérouté des empires » décrit l'économie circulaire et son impératif de responsabilité publique de la Vallée de la Chimie aux Portes du Tarn.

Le Syndicat Mixte est intervenu pour présenter le développement du site INSPIRA au sein de l'écosystème existant, tel qu'évoqué dans le livre de Jean-Claude Levy.

PROMOUVOIR LE SITE

## Des rencontres

- **INSPIRA à Namur**

Organisé par la région wallonne à Namur en partenariat avec PALME, le Syndicat Mixte présente l'espace industriel et multimodal INSPIRA lors de la conférence « Développement durable des parcs d'activités ».

- **Visite d'une délégation québécoise**

Le Syndicat Mixte a accueilli une délégation québécoise en novembre. Cet échange très constructif sur les bonnes pratiques et les savoir-faire a révélé des problématiques communes d'aménagement et de gestion

des zones industrielles fluviales. Les atouts du Syndicat Mixte et ses engagements ont retenu l'attention des partenaires et une coopération économique entre les ports pourrait voir le jour dans les années à venir.



*Joël Monti (Directeur de PALME France), Marie-Andrée Roy (Palme Québec), Vincent Dañ (Directeur du Syndicat Mixte), Vincent Guay (Président de PALME Québec et DG de la Corporation de Développement économique de Victoriaville (Qc), Lisette Corbeil (VP de PALME Québec et Directrice des Services économiques de la Ville de Contrecoeur (Qc) et Réal Patry (Directeur de PALME Québec)*

### **PALME : C'est quoi ?**

L'association PALME a pour objet l'amélioration de la qualité environnementale des territoires d'activités économiques, s'inscrivant dans le cadre de stratégies territoriales globales de développement durable et de qualité environnementale élevée, autour des questions d'aménagement, de gestion et d'animation des parcs d'activités.

PALME accompagne le Syndicat Mixte sur divers sujets liés à l'application du Système de Management Environnemental d'INSPIRA.

## Des nouvelles vidéos

- Les entreprises d'INSPIRA sous les projecteurs !



Interview de Dominique DOREL, Président

La campagne de mini-vidéos se poursuit : cette année, c'est l'entreprise Delmonico-Dorel Carrières, spécialisée dans la production et la distribution de matériaux de construction, qui a ouvert ses portes aux caméras.

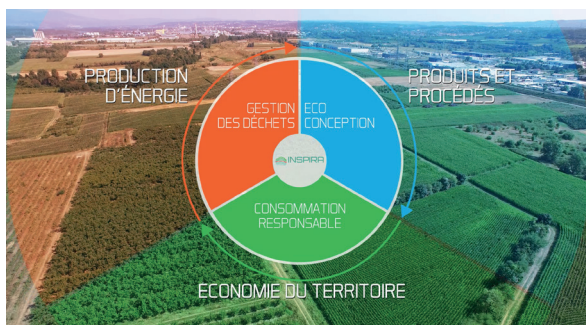
- L'économie circulaire sur INSPIRA en images

INSPIRA illustre l'économie circulaire à travers trois entreprises de secteurs différents et leurs actions quotidiennes :

- ▶ Gestion des déchets grâce à la revalorisation des énergies,
- ▶ Éco-conception par l'utilisation des

procédés et produits respectueux de l'environnement,

- ▶ Consommation responsable de la part des citoyens en vue d'une amélioration de leurs conditions de vie aussi bien au niveau personnel que collectif.



## De la communication digitale

Officiellement lancé en septembre 2016, le site internet [www.espace-inspira.fr](http://www.espace-inspira.fr) présente le projet et ses actualités. On dénombre près de 4 500 visiteurs sur l'année 2019. 3 newsletters reprenant nos actualités trimestrielles ont été envoyées aux 1 400 abonnés.



INSPIRA communique en temps réel sur des événements importants et sur des sujets qui l'interpellent grâce au réseau social Twitter. En 2019, @Espace\_INSPIRA a partagé ses 55 « gazouillis » avec ses 302 followers.



## **L'aménagement de la zone Inspira déclarée d'utilité publique,**

04/02/19, Le Dauphiné Libéré

Inspira prône le dialogue  
et avance des propositions

16/03/19, Le Dauphiné Libéré

## **Zone Inspira : la CGT défend une industrie responsable**

21/03/19, Le Dauphiné Libéré

## **Zone industrialo portuaire Inspira : la charte mise à jour**

28/05/19, Le Dauphiné Libéré

## **How digital tools make circular economy operational in industrial areas : The example of BE CIRCLE**

Juillet 2019, Journal of Business Chemistry

## **Une mutualisation forte des services**

26/07/19, NPI (Navigation Ports et Intermodalité)

## **Plateforme logistique : vers une enquête publique**

19/07/19, Le Dauphiné Libéré

## **Un état des lieux de la qualité de l'air et des odeurs pour la plateforme Inspira**

19/09/19, Enviscope

## **Inspira lance un observatoire à odeurs**

03/10/19, L'Essor

## **Développement durable : une délégation québécoise reçue à Inspira pour un partage d'expériences**

14/11/19, Le Dauphiné Libéré

# LES ENTREPRISES

Entreprises plateforme chimique

GIE Osiris	GESIP
ADISSEO	HEXCCEL
AIR LIQUIDE Acétylène	SEQUENS Essential
AIR LIQUIDE	Drugs Substances
Hydrogène BAXTER	SEQUENS Solvants
CERDIA	& Phenol Specialities
DALKIA	SUEZ
ECOAT	PRAYON
ELKEM Silicones	
EVONIK	



Espace Industriel

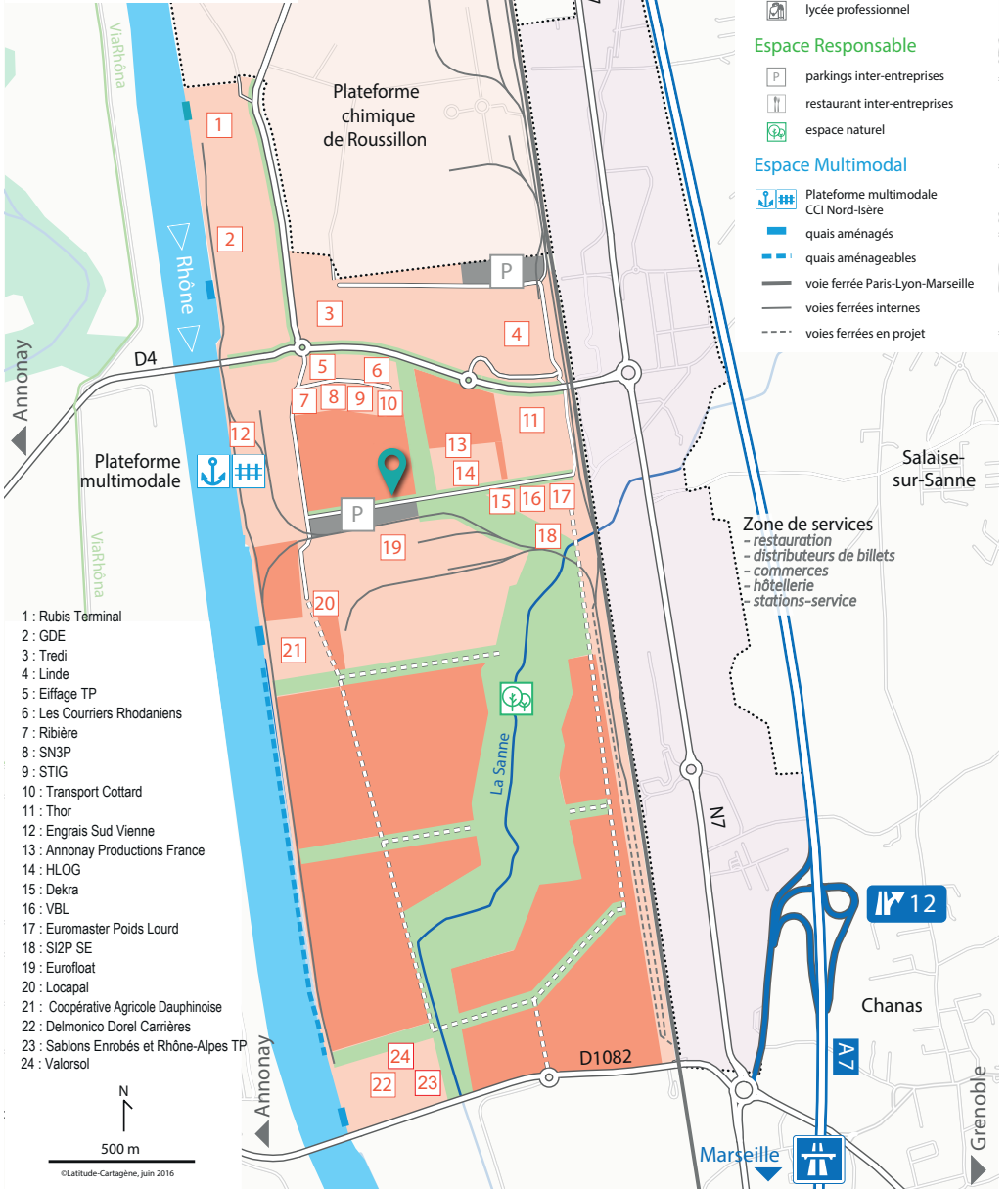
- maison de projets
- foncier disponible
- foncier occupé
- entreprise d'INSPIRA
- lycée professionnel

Espace Responsable

- parkings inter-entreprises
- restaurant inter-entreprises
- espace naturel

Espace Multimodal

- Plateforme multimodale CCI Nord-Isère
- quais aménagés
- quais aménageables
- voie ferrée Paris-Lyon-Marseille
- voies ferrées internes
- voies ferrées en projet



- 1 : Rubis Terminal
- 2 : GDE
- 3 : Tredi
- 4 : Linde
- 5 : Eiffage TP
- 6 : Les Courriers Rhodaniens
- 7 : Ribière
- 8 : SN3P
- 9 : STIG
- 10 : Transport Cottard
- 11 : Thor
- 12 : Engrais Sud Vienne
- 13 : Annonay Productions France
- 14 : HLOG
- 15 : Dekra
- 16 : VBL
- 17 : Euromaster Poids Lourds
- 18 : SI2P SE
- 19 : Eurofloat
- 20 : Localpal
- 21 : Coopérative Agricole Dauphinoise
- 22 : Delmonico Dorel Carrières
- 23 : Sablons Enrobés et Rhône-Alpes TP
- 24 : Valorsol

©Latitude-Cartagène, juin 2016



[www.espace-inspira.fr](http://www.espace-inspira.fr)

**Syndicat Mixte de la Zone Industrielle Portuaire de Salaise-Sablons**  
311 rue des Blames 38150 Salaise Suranne  
Tél.: 04 74 86 83 80  
Fax: 04 74 86 83 89

Suivez-nous !  
@Espace\_INSPIRA



Créé par :  
**La Région**  
Auvergne-rhône-Alpes

